ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 67088

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le système des prestations familiales, en particulier sur l'aide apportée à l'accueil des nouveaux nés. Il rappelle sont attachement au système des prestations familiales et souligne le rôle déterminant qu'il joue dans l'aide à la famille et l'accueil des nouveau-nés. Il constate que l'arrivée du premier enfant intervient de plus en plus tardivement au sein du couple, et il s'avère que la première naissance occasionne des dépenses importantes pour les jeunes ménages. Il constate également que les charges liées à l'éducation augmentent sensiblement avec l'âge des enfants. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre afin que les allocations familiales soient versées dès le premier enfant et qu'elles soient maintenues pour le dernier enfant à charge, avec une substantielle revalorisation annuelle.

Données clés

Auteur : M. Didier Quentin
Circonscription : Charente-Maritime (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67088
Rubrique : Prestations familiales
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5724